

BARABAN FORMATION

25 Rue du Lyonnais
69800 SAINT-PRIEST
Email: formation.transport69@gmail.com
Tel: 04 78 18 36 52



TRANSPORT DE MATIERES DANGEREUSES FORMATION DE BASE

PROGRAMME

Objectif de la formation :

Acquérir les compétences nécessaires au transport de matières dangereuses, sur l'ensemble du territoire des pays signataires des accords ADR, conformément à la réglementation ADR (8.2) et à l'arrêt TMD du 29 mai 2009.

Public et prérequis :

Tout conducteur assurant le transport de marchandises dangereuses en national ou à l'international pour les classes : 2, 3, 4.1, 4.2, 4.3, 5.1, 5.2, 6.1, 6.2, 8, 9, (sauf les classes 1 et 7), conditionnées :

- En colis
- En vrac solide, benne ou conteneur
- En citerne fixe ou démontable <1000 litres
- En conteneur citerne < 3000 litres

Depuis le 1^{er} Janvier 2017, les conducteurs de véhicules, dont le PTAC est inférieur ou égal à 3,5 T doivent également suivre une formation initiale de base.

Aucun prérequis n'est nécessaire, conformément à l'arrêt TMD.

Durée :

21 heures de formation, soit 3 jours ouvrés.

Contenu de la formation :

Apports théoriques

- Réglementation nationale et internationale
- Les formations et spécialisations en MD
- Les principaux risques des MD
- Les effets redoutés
- Les changements d'états physiques des corps
- Documents de bord et sûreté
- Les quantités limitées
- Chapitre 1.1.3.6
- Signalisation et placardage des véhicules
- Conditionnement, emballage, marquage, étiquetage des MD
- Chargement en commun
- Chargement, calage, arrimage

BARABAN FORMATION

25 Rue du Lyonnais
69800 SAINT-PRIEST
Email: formation.transport69@gmail.com
Tel: 04 78 18 36 52



- Circulation, tunnel, stationnement
- Surveillance, procédure d'urgence, accidents TMD
- Alcoolémie et responsabilités
- Aspects théoriques sur les risques liés au feu.

Mise en situation pratique :

- Classification et identification des MD
- Équipement général des véhicules
- Aspects pratiques sur les risques liés au feu (exercice incendie).

Méthodes pédagogiques utilisées :

Alternance d'apports théoriques et de mises en situations pratiques.

Moyens pédagogiques et d'encadrement :

- Salle de formation équipée d'un ordinateur et d'un vidéoprojecteur
- Kit incendie
- Vidéos
- Livret stagiaire

La formation est assurée par une équipe de formateurs ayant tous plus de 10 ans d'expérience dans la formation au transport de matières dangereuses.

Modalités de suivi, d'évaluation et de validation :

Suivi → Chaque participant signera une feuille d'émargement par demi-journée, également signée par le formateur.

Evaluation → Questionnaire d'évaluation

Validation → Attestation de formation à la conduite de véhicules transportant des matières dangereuses. Certificat ADR de base, en cas de réussite à l'examen.

Responsable Pédagogique :